



LE PAYS HORLOGER

# PETR DU PAYS HORLOGER

- ZA du Bas de la Chaux – 16 Rue des Dolines –  
BP 13100  
25503 Morteau Cedex

---

## COMITÉ DU PETR

**Réunion du Jeudi 08 Juillet 2021 à Montécheroux à 18h00**

**- Compte-rendu -**

Présents :

- Mesdames Boiteux, Miseré, Mollier, Rambaud, Redoutey, Rognon
- Messieurs Bôle, Bonvalot, Frigo, Godin, Jacquet, Leroux, Ligier, Martin, Mougin, Robert, Villemain.

Absents excusés :

- Mesdames Pillot, Vuillemin.
- Monsieur Bertin, Cuenot, Gaiffe, Loichot, Pantel, Vaufrey.

Madame Christelle Vuillemin donne procuration à Monsieur Jean-Pierre Frigo.  
Monsieur Jean-Noël Cuenot donne procuration à Madame Elisabeth Redoutey.

Observateurs :

- Messieurs Yannick Nancy, Directeur, Maxime Delavelle, chargé de mission milieux naturels, Calvin Cappe et Rémi Guiguet, stagiaires.
- Madame Sylvie Personeni, chargée de mission tourisme.

Monsieur le Président ouvre la séance et remercie Monsieur Léon Bonvalot pour son accueil au sein de la commune de Montécheroux et pour la visite du musée de la Pince.

Le comité valide à l'unanimité le compte-rendu de la séance précédente : 03 Juin 2021.

**Approbation à l'unanimité.**

Madame Manuela Rambaud a été élue secrétaire.

Monsieur le Président sollicite le comité pour l'ajout à l'ordre du jour d'une demande de subvention pour la réalisation du contrat de station.

**Approbation à l'unanimité.**

## ➤ DECISION MODIFICATIVE N°1

Monsieur le Président propose le correctif suivant au budget primitif :

Intitulé	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6156 – Maintenances		+ 200
D 6182 – Doc Générale et technique		+ 250
D 6518 – Autres (licences informatique)		+ 300
D 6574 – Subventions		+ 3000
D 611 – Contrats de prestation de services	- 3750	

**Approbation à l'unanimité.**

## ➤ CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR PRINCIPAL 1<sup>ERE</sup> CLASSE

Sylvie Personeni, chargée de mission tourisme est actuellement mise à disposition 2 jours par semaine au PETR du Pays Horloger par la communauté de communes du Val de Morteau. L'agent a fait part de sa volonté d'intégrer l'effectif du Pays Horloger à la création du PNR.

Monsieur le Président propose de procéder à la création d'un emploi permanent de rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe dans les conditions suivantes à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 :

- le poste de chargé de mission tourisme est un poste à temps complet soit 35h/semaine. Cet agent aura la charge de mettre en place un plan de développement du tourisme durable sur le territoire du PNR, d'accompagner le développement qualitatif de l'offre touristique et de loisirs, suivre l'élaboration puis la mise en œuvre du contrat de station, suivre la convention d'objectifs et de moyen établie avec l'Office de Destination,

Le chargé de mission sera rémunéré selon la grille indiciaire du grade de rédacteur territorial principal 1<sup>ère</sup> classe.

L'emploi est susceptible d'être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article 3-3 2.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi seront inscrits au budget, chapitre 012

**Approbation à l'unanimité.**

➤ DEMANDE DE SUBVENTION A L'ARS POUR LE FORUM DE LA SANTE  
DU 02 OCTOBRE 2021

*Cf. note distribuée en séance.*

L'ARS prévoit l'organisation de 2 forums de la santé par année. Un financement de ces forums est prévu par l'ARS avec un montant maximum de 4 500 €.

Le comité autorise le Président à signer la convention relative à l'organisation de ces forums et à solliciter la subvention.

**Approbation à l'unanimité.**

➤ BILAN DES ATELIERS PNR

Nous restons dans l'attente du décret de classement par le premier ministre initialement estimé pour juin 2021, nous entrons maintenant dans une phase de gestion du retard puisque les budgets avaient été prévus en conséquence.

La CDCI a eu lieu le 7 juillet 2021 et a approuvé les principes de création du syndicat mixte de Parc à l'unanimité.

Le travail sur la mise en œuvre de la gouvernance du PNR avec une réflexion sur la structuration du bureau doit se poursuivre avant la fin de l'été.

L'élection des délégués du Parc est toujours en cours, voici l'état des lieux :

- Région le 23 juillet
- Département le 15 juillet
- Communes 70 sur 94
- Communautés de communes 6 sur 6

Un renouvellement électoral complet a eu lieu depuis la phase d'adhésion des collectivités, il en ressort un besoin d'informer sur ce que sera le Parc mais aussi pour les équipes de connaître les besoins et les envies des communes. Cela s'est déroulé en 3 étapes :

- Une série de webinaires au printemps qui ont réuni 80 participants.
- Questionnaire au printemps
- Ateliers en juin

Ces ateliers ont mobilisé 178 participants qui représentent 115 personnes différentes qui se sont répartis de la manière suivante :

- 31 Transition énergétique et mobilités
- 35 Urbanisme, architecture
- 16 Culture et patrimoine
- 19 Economie
- 28 Tourisme
- 27 Agriculture et forêt
- 22 Milieux naturels

Pour résumer en quelques phrases ce qui ressort de ces ateliers on peut mettre en avant ces 4 phrases clés :

- Besoin de (se) connaître et de faire connaître
- Accompagnement technique et présence de terrain
- Projets concrets
- Eduquer au territoire, donner à comprendre

Un retour détaillé sera transmis avec le compte-rendu puisque ces travaux ont donné lieu à la rédaction d'un livre blanc comprenant le compte-rendu de tous les ateliers.

L'élaboration du programme d'action va se poursuivre selon le calendrier suivant :

- 6 juillet : Dialogue technique Etat / Région / Département : Echanges préprogramme et grandes orientations
- Octobre : Réunion des cofinanceurs pour acter le programme d'action, affiner les plans de financement, identifier les maîtres d'ouvrage
- Novembre : Si nécessaire nouvelle réunion des financeurs pour finaliser le plan de financement
- Décembre : Mi-décembre : Adoption du programme d'action par le comité syndical du Parc
- Janvier 2022 : Présentation du programme d'action en CP du Département et de la Région
- Année 2022 : Dépôt des actions au rythme des CP

Monsieur le Président ajoute que l'attente du Parc est ressortie dans la campagne électorale et dans les rencontres du quotidien. L'objectif est maintenant de pouvoir démarrer rapidement.

M Robert ajoute que ces soirées étaient motivantes et rafraichissantes. Il remercie l'équipe du Parc et l'énergie qui s'en dégage.

M le Président remercie l'équipe qui a passé ces deux semaines à animer les ateliers, il ajoute qu'une chargée de communication va la rejoindre dès le 12 juillet.

M Frigo a trouvé un article sur le blog factuel.info très critique à l'égard du Parc, il demande si le comité est au courant.

M le Président répond que c'est un site très polémiste d'un ancien de l'Est Républicain à Besançon. Lors de la sortie de l'article il a choisi de ne pas y répondre pour ne pas lui donner plus d'attention que ce qu'il mérite. Il ajoute que la communication interne et externe sera cruciale dans les premiers jours du Parc. Il a participé au conseil d'administration du collègue Bouquet et il s'attend à une importante mobilisation des collègues et des écoles.

M Bole ajoute qu'il sera important de bien maîtriser la communication en ne vendant pas des actions avant qu'elles ne soient réalisées, de communiquer de manière prudente sur ce qui prend du temps et à bien gérer ce qui crée de l'attente du public.

## ➤ SUBVENTION CONTRAT DE STATION

M le président expose aux membres présents qu'un appel d'offre pour l'étude du contrat de station a été lancé, 4 offres ont été reçues. Après analyse, l'offre du cabinet In extenso TCH a été retenue par la commission tourisme pour un montant de 47 520 euros TTC. Les études touristiques sont financées par la Région et par le FNADT. Le président présente ensuite le plan de financement :

	DEPENSES €	RECETTES €
ETUDE	47 520.00	
SUBVENTION REGION		19 008
SUBVENTION MASSIF FNADT		19 008
AUTOFINANCEMENT		9 504

Le conseil syndical cet exposé entendu, approuve le plan de financement et autorise le Président à déposer les demandes de subvention et à signer la notification au cabinet après autorisations de commencement de travaux. Le Pays Horloger s'engage également à prendre en charge les financements non acquis.

### **Approbation à l'unanimité.**

## ➤ DIVERS

### • **Avenir Montagne**

Mme la commissaire à l'aménagement du Massif du Jura rencontrera les présidents de communautés de communes du PETR pour leur présenter le programme Avenir Montagne le 13 juillet à 11h.

---

*La prochaine séance aura lieu le jeudi 02 septembre 2021*

---

Le Président  
Denis Leroux



*Une copie de ce compte-rendu est disponible sur <http://www.pays-horloger.fr>*